

Forum sur la valorisation de la diversité et la lutte contre la discrimination

**Rapport du
Service d'Accueil des nouveaux arrivants de Trois-Rivières**

**919 boulevard du st-maurice
Trois-Rivières, QC
G9A 3R1**

**819 375-2196
Fax: 819 375-9535**

1. Problématiques soulevées

1. Difficulté de la reconnaissance des acquis

Depuis quelques années déjà, le Canada mise beaucoup sur le recrutement à l'étranger pour combler certains postes où nous constatons une pénurie de main d'oeuvre. Plusieurs immigrants indépendants rencontrés ont par ailleurs décidés de concrétiser leur rêve d'immigrer au Canada suite à une rencontre où le recrutement de main d'oeuvre était le sujet principal. Selon leurs dires, les recruteurs leur miroitaient une intégration facile, dans un pays composé d'habitant très ouvert, où ils pourront rapidement commencer à travailler. Plusieurs documents leur sont demandés afin d'évaluer leur candidature, entre autre leurs diplômes et relevés de note. Ils arrivent donc au Canada avec de très grandes attentes et avec l'espoir de rapidement commencer à mettre leur savoir, leur expertise, au service de ce nouveau pays qui en a tant besoin. Malheureusement, ils désenchangent très vite en se rendant compte que les choses ne seront pas aussi facile qu'ils le croyaient. La reconnaissance des acquis reste difficile et les nouveaux arrivants ont peu d'accompagnement dans les différentes démarches. Ils se retrouvent également confrontés aux différentes ordre professionnelle qui peuvent elles aussi compliquer une démarche déjà ardu. Résultat? Certains se découragent en cours de route. Nous retrouvons donc des gens hautement qualifiés au chômage ou encore dans des emplois où ils sont sur-qualifiés. Pour ceux qui auront

réussit à faire reconnaître leurs acquis, ils restent avec un goût amer et l'impression d'un double-discourt de la part d'un gouvernement qui veut leur expertise mais rend les choses compliqués. Plusieurs ont connus également des difficultés financières et un grand stress durant le processus puisqu'ils ont eu de la difficulté à trouver un emploi et que le délai de carence pour l'accès à l'aide social les obligent à vivre sur leurs économies les premiers mois.

2. Méconnaissance du système

La discrimination systémique reste un problème de taille que nous nous devons d'examiner. Pour un nouvel arrivant, il peut être très difficile de bien saisir toutes les subtilités des différentes instances du système de santé, scolaire ou judiciaire, par exemple. Conjugué au fait que le français est pour eux une langue seconde, voire tierce, on peut facilement comprendre pourquoi les nouveaux arrivants ont pu être victime de discrimination systémique.

Une minorité visible, victime de discrimination sur le marché de travail et voulant défendre ses droits, a pu être rapidement confronté à différents problèmes. Par exemple, ne sachant pas où se tourner pour trouver un avocat, il en choisi un dans un journal sans faire plus de vérification. Il se rendra compte plus tard que la personne n'est pas membre du Barreau. Ce, après avoir dépenser temps et argent. Il est aussi rapidement confronté à la barrière de la langue. Son peu de connaissance en français l'empêche d'expliquer clairement la situation qui s'est produite, nuisant clairement à sa cause, qui était pourtant très valide.

Non seulement peut-on parler de méconnaissance mais nous pouvons également parler de manque de confiance. Pensons par exemple aux femmes étant aux prises dans un contexte de violence conjugale. Consciente des préjugés et de la discrimination à l'égard des minorités visibles, il peut être très difficile pour elle d'aller demander l'aide qu'elle souhaite avoir par peur d'entretenir ces idées ou encore de voir son cas banalisé de part son origine. Elle peut avoir également peur des effets que cela aura sur sa communauté. Peu de ressources sont disponibles pour ces femmes. Il est utopique de croire qu'elles iront se confier à la police: dans plusieurs pays, les forces de l'ordre sont corrompus et il est tout simplement inimaginable pour une femme de dénoncer les comportements de son mari à ces derniers. Les organismes sur le terrain en matière de violence faite aux femmes font un travail remarquable. Cependant, leurs services sont peu adaptés aux femmes immigrantes. Elles n'iront pas cogner à leur porte. Il faut aller chercher ces dernières dans leur milieu, leur faire comprendre qu'elles vivent de la violence conjugale et qu'ici, elles n'ont pas à subir ça. Il faut leur expliquer les différentes aides auxquelles elles auraient droit, qu'elles et leurs enfants ne seront pas retournés dans leur pays. Bref, il faut les éduquer et leur montrer que l'espoir existe. Bien qu'en apparence simple, cela demande du temps et du tact pour bâtir un lien de confiance qui entrainera des confidences. Ensuite, beaucoup de patience afin de travailler avec ces femmes, à leur rythme.

3. Classe de francisation non-adapté à la réalité des nouveaux arrivants

Une autre problématique ayant été soulevée est liée aux classes de francisation. Il semblerait, tout d'abord, qu'elles sont peu adaptées à la réalité des nouveaux arrivants. Premièrement, l'évaluation du français est faite par téléphone, ce qui permet seulement d'évaluer le français oral. Aucun test n'est fait en lien avec le français écrit. Pourtant, peu seront surpris d'apprendre qu'il n'est pas rare de croiser un nouvel arrivant pouvant s'exprimer sans aucun problème dans la langue de Molière. Cependant, il est incapable de la lire et encore moins de l'écrire. Ces personnes ne sont pas identifiées par le gouvernement et il n'existe aucun programme s'adressant à eux. Aussi, il semble peu approprié de mettre dans la même classe un arabophone, ne connaissant pas l'alphabet latin, soit mis dans la même classe qu'un hispanophone, par exemple, qui connaît et utilise déjà notre alphabet. Ils ne partent pas au même niveau et il peut être très démotivant pour un arabophone de constater qu'il n'avance pas au même rythme que les autres. Deuxièmement, les classes de francisation devraient accueillir moins d'élèves par classe afin d'offrir un accompagnement plus personnalisé et s'assurer que les enseignants en francisation puisse offrir le support approprié à tous.

La difficulté de comprendre l'accent québécois a également été un point important soulevé par les personnes maîtrisant la langue française. Les étudiants en classe de francisation apprennent un français normatif qui est loin d'être celui parlé

dans la rue. Ainsi, malgré les efforts en francisation, les gens avaient toujours de la difficulté à comprendre le français québécois ainsi que ces nombreuses expressions.

Les conséquences sont nombreuses, selon les participants: abandon des cours de français avant l'atteinte d'un français fonctionnel, manque de motivation, isolement et intégration plus difficile de par leur méconnaissance de la langue...

Nous avons tout intérêt à mettre en place des classes de français plus adaptées. L'apprentissage de la langue est nécessaire pour mettre en valeur la diversité et le talent des personnes afin qu'ils puissent contribuer au développement de leur nouvelle communauté. N'oublions pas aussi qu'au Québec, nous sommes très fier de parler français et qu'un immigrant ne maîtrisant pas la langue peut être perçu de façon négative, ce qui peut entraîner de la discrimination.

4. Marché de l'emploi est difficile pour les minorités racisés

L'intolérance des collègues de travail est une problématique préoccupante. Plusieurs se disent victime de discrimination et d'intimidation physique et verbale.

Il semblerait que peu d'efforts sont mis à sensibiliser les employés. Les efforts seraient surtout concentrés au niveau des employeurs. L'ambiance de travail devient rapidement lourde et les minorités visibles n'ont pas ou peu de moyens pour se défendre.

Premièrement à cause de la barrière de la langue, qui peut les empêcher d'ouvrir la discussion. Deuxièmement, ils hésitent souvent à dénoncer car il n'a pas été facile pour eux de trouver ce travail et ils ne veulent pas prendre le risque de le perdre. Ils ne veulent pas non plus passer pour des insatisfaits ou prendre le risque de voir leur situation empirée. Il peut arriver aussi que ce soit l'employeur qui soit l'intimidateur. Des situations où les employeurs ne paient pas les gens selon les tarifs entendus ou encore qui refusait de reporter des incidents de travail nous ont été racontées. En plus des raisons mentionnés plus haut, la méconnaissance du droit du travail fait en sorte que ces situations sont peu dénoncées.

2. Solutions proposées

- **Atelier d'intégration**

Apprendre les subtilités des différents systèmes, apprendre aussi à leur faire confiance, passe bien sûr par l'éducation. L'éducation sur leurs droits et sur les différentes façons de les faire valoir devraient être une priorité. C'est de cette façon qu'on pourra outiller les gens afin qu'ils se sentent en confiance d'aller chercher ce dont ils ont besoin au même titre que tout autre québécois. Ils sauront également qu'ils n'ont pas à tolérer de la discrimination et qu'aucunes craintes liées aux préjugés que peut/ pourrait avoir les gens ne peut justifier de vivre dans la peur ou de tolérer des injustices.

Plus les minorités visibles se mobiliseront afin de faire valoir leurs droits, plus le système sera contraint de s'adapter à un Québec pluriculturelle.

Ainsi, l'idée d'ateliers éducatifs s'étalant sur plusieurs rencontres a été mentionnée par différentes personnes qui auraient souhaitées recevoir ce genre d'aide. Selon leurs dires, cela aurait facilité leur intégration en maximisant les aides qu'ils peuvent recevoir et ils auraient été plus en confiance de faire valoir leurs droits. Différents sujets pourraient être abordés: l'éducation des enfants, la violence conjugale, le fonctionnement du système de santé ou du système scolaire, les banques et leurs offres de service, l'importance de tenir un bon dossier de crédit, les principaux droits et obligations ainsi que les recours si ceux-ci sont brimés, les code-sociaux culturels du Québec, les différents organismes à Trois-Rivières, le système scolaire ou encore le marché de l'emploi sont tous des thèmes qui seraient pertinent d'aborder avec les familles venant d'arriver au Canada. De plus, nous pourrions inviter différents intervenants d'organismes partenaires à venir les rencontrer afin de créer un premier contact et de sensibiliser en même temps le milieu à la réalité des nouveaux arrivants. Cela permettra, espérons-le, de briser certains préjugés, certains mythes qui peut conduire à de la discrimination.

- Sensibiliser non seulement les employeurs mais aussi les employés

La sensibilisation et la valorisation de la diversité, est, encore une fois, liée à l'éducation populaire. Il faut continuer à travailler avec les employeurs et les dirigeants

des entreprises mais aussi cibler les employés. Dans leurs efforts de recrutement, il serait plus que nécessaire que des agents en liaison d'emploi qui se spécialisent avec une clientèle immigrante mettent en place des ateliers de sensibilisation s'adressant aussi aux employés qui côtoieront un nouvel arrivant. Cela permettra à tous de mieux comprendre la réalité de leurs nouveaux collègues et brisera tabous et craintes souvent entretenus par la méconnaissance de l'autre.

Cela contribuera à vaincre le racisme et la discrimination, et, par le fait même, à rendre l'atmosphère de travail plus agréable.

- Classe de français plus adapté

Le rapport de la vérificatrice générale en est la preuve; il est nécessaire de repenser notre façon d'enseigner le français aux nouveaux arrivants. Ainsi, selon les discussions que nous avons eu, il serait pertinent d'évaluer la capacité à lire et écrire le français et d'avoir non seulement des classes de francisation mais aussi d'alphabétisation pour les nouveaux-arrivants parlant français mais ne pouvant l'écrire ou encore ceux qui ne connaissent pas du tout l'alphabet latin. Il faudrait également avoir de plus petites classes afin que l'enseignante puisse offrir un accompagnement plus personnalisé et cibler rapidement les gens qui ont besoin d'un peu plus de support. Le délai entre l'inscription en francisation et le début des classes a également été

critiqué. Il était, au goût de plusieurs, trop long. Réduire le nombre d'élève par classe permettra par ailleurs de débiter de nouveaux groupes plus rapidement.

Il a été également suggéré que des ateliers de français québécois soient offerts. Ainsi, cela permettrait aux gens d'apprendre et de comprendre les particularités du français parlé dans la vie de tous les jours. Ce serait également un bon cours d'appoint pour les personnes ayant déjà de très bonnes connaissances du français mais souhaitant mieux comprendre nos expressions et notre façon de prononcer les mots qui diffèrent grandement de ce qui a pu être appris à l'international.

Quelques personnes ont soulevé l'idée d'offrir à Trois-Rivières des cours de français à temps partiel. À ce jour, l'offre existe seulement à Shawinigan. Un offre de cours à temps partiel permettrait à des nouveaux arrivants ayant des contraintes de santé ou d'horaire, par exemple, d'avoir la chance d'assister à des cours. Le service pourrait être étendu aussi à ceux en recherche d'emploi, ou même en emploi, qui aimeraient pouvoir perfectionner leur français.

Les conséquences d'une meilleure maîtrise du français sont bien connues: intégration plus facile, accès au marché du travail plus rapide, réduire l'isolement des gens créé par la barrière de langue, réduire les préjugés liés au fait que les nouveaux arrivants ne veulent pas apprendre le français, gain en autonomie ou encore une meilleure confiance en soi.

- Faciliter la reconnaissance des acquis

Des solutions intéressantes ont été soulevées pour palier aux difficultés liées à la reconnaissance des acquis.

Un discours plus juste, plus nuancé de la part des recruteurs à l'étranger serait une solution à envisager. Vaut mieux savoir d'avance à quoi s'attendre afin de se préparer adéquatement. Ainsi, on pourrait les informer sur les difficultés potentielles mais aussi sur les différentes ressources qui existent pour les aider. En tant que pays, le Canada a tout intérêt à s'assurer que les travailleurs qualifiés demandant d'immigrer au pays aient toute l'information nécessaire afin de s'assurer d'un établissement durable au pays.

Lors d'une table ronde organisée dans le cadre du forum sur la valorisation de la diversité et la lutte contre la discrimination, les gens ayant passés par la reconnaissance des acquis étaient unanimes: il serait tellement approprié de mettre en place un système leur permettant de commencer voir même compléter le processus de reconnaissance des acquis avant leur arrivé au Canada.

Cela aurait de nombreux effets positifs, tant pour les immigrants indépendants que pour le Canada. Les gens arriveraient ici déjà prêt à travailler. Une intégration rapide permettra non seulement de rapidement combler les besoins de main d'oeuvre spécialisées mais aussi permettra que les gens soient autonome financièrement tout en

contribuant à la société. Le processus d'immigration et d'intégration des gens sera facilité et le stress lié à la reconnaissance des acquis sera grandement diminué. Cela permettrait également au gouvernement de se positionner positivement et surtout, de valoriser la diversité culturelle. Cela enverrait un message clair à la population: les minorités visibles sont un atout pour la société, ils sont des gens éduqués et qu'on doit mettre à profit ces compétences tant recherchées. En quelque sorte, cela permettra de briser certains préjugés.

- Obligation pour les immigrants de passer par un organisme d'accueil

Auparavant, les agents à Immigration Québec aux douanes canadienne donnaient automatiquement rendez-vous dans un service d'aide à l'accueil et l'intégration. Ce fut une pratique annulée en 2014, avec la fermeture des bureaux régionaux en immigration. Ainsi, depuis ce temps, les nouveaux arrivants, outre les réfugiés parrainés par l'état, ne sont plus automatiquement référés au Service d'accueil des nouveaux arrivants de Trois-Rivières. Lors des rencontres avec les nouveaux arrivants, ceux-ci ont fait état des conséquences d'une rencontre tardive avec un intervenant spécialisé en matière d'accueil et d'intégration. Par exemple, une dame croyait que son inscription en francisation allait être automatique. En conséquent, elle a attendu pendant presque 6 mois, pour finalement se présenter au SANA où on l'a informé de la nécessité de s'inscrire.

À plusieurs reprises sont ressortis que les différents systèmes, que ce soit scolaire, de santé, ou encore le système judiciaire, sont extrêmement difficile à comprendre pour une personne venant de s'établir au Canada. La méconnaissance du système les conduit à vivre de la discrimination systémique puisqu'ils sont incapables de faire valoir leur droit correctement. Ils ont l'impression que de rapidement rencontrer une intervenante leur permettrait d'avoir des informations véridiques et essentielles à leur bonne intégration dans leur nouvelle culture et limiterait par le fait même les chances de vivre de la discrimination systémique. Ils sauraient qu'ils peuvent nous appeler s'ils ont des questions.

Référent automatiquement les nouveaux arrivants au Service d'accueil des nouveaux arrivants serait une mesure facile à mettre en application. Les agents d'Immigration Québec n'aurait qu'à donner les informations de l'organisme. Ici, nous avons déjà les outils et l'expertise pour leur offrir de l'aide. À tous les mercredi, une plage horaire est réservée pour tout nouveaux arrivants, arrivés depuis moins de 5 ans au Canada et souhaitant rencontrer une intervenante du SANA afin de connaître les premières démarches d'installation. Un document intitulé "Apprendre Trois-Rivières" a été écrit afin de servir de matériel pédagogique lors de ces rencontres. Ils apporteront leur document avec eux comme aide-mémoire et document de référence. Nous en profitons également pour répondre à leurs questions, souvent nombreuses. Nous comprenons qu'une telle solution serait très simple à mettre en place et peu coûteuse pour le gouvernement. Les effets sur les nouveaux arrivants seront toutefois très positifs: ils auront plus de facilité à s'intégrer au Québec en ayant rapidement du support pour les appuyer dans leurs démarches.

